



Nov- Décembre 2010

BLANGY sur TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°17

Meilleurs Voeux et Bonne Année 2011 à Tous



Parution: Janvier 2011

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des voeux du maire qui aura lieu le vendredi 14 Janvier 2011 à 19h à la salle des fêtes. Nous profitons néanmoins de la parution du bulletin municipal pour vous présenter avec un peu d'avance, nos meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année. Même si la fin 2010 a été très difficile côté météo, nous espérons qu'il n'en sera pas de même pour les premiers mois de 2011 et que nous pourrions très vite apprécier la belle saison du printemps qui est aussi une période de réflexion sur les projets de l'année.

Nous comptons sur votre présence ce vendredi 14 janvier. Bien cordialement

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M. Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : J.L. Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence

Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la

bibliothèque:

Les 2^{ème} et 4^{ème} Samedis

du mois de 14h à 15h. Pour

tout renseignement,

contacter Mme Louchet au

03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat

des Eaux à la maison des

Associations:

Du lundi au vendredi de 16h

à 18h

Ramassage des ordures

ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets

recyclables :

Vendredis 14 et 28 Janvier ,

11 et 25 Février 2011 .

Dépôt des déchets verts,

encombrants ménagers

et gravats : A Incourt, le

vendredi de 14h à 18h et le

samedi de 9h à 13h,

Il n'y a plus de ramassage

des encombrants.

Les Services Santé

Infirmier(e)s :

Mme Obin ou Mr Vermech

03.21.41.82.88

Pédicure-Podologue:

M. Mortreux Nicolas

03.21.03.52.76 ou

06.82.16.50.83

Pharmacie C. Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

Le mercredi à 18h30

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis:

Rendez- vous à 14h15 sur le

parking de l'église.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 Novembre 2010: Monsieur le Maire ouvre la séance en rendant hommage à Monsieur Baroo Julien, ancien conseiller municipal et aîné de la commune. A sa mémoire, le conseil observe une minute de silence.

Nom du syndicat des Eaux: Depuis 2008, son siège a été établi à Blangy mais la correspondance est souvent mal adressée. Pour se différencier, le SE a choisi de s'appeler le Syndicat des Eaux des 3 cantons (Le Parcq, St Pol et Heuchin) rappelant ainsi les différents lieux d'interventions. Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Subvention au collège d'Auchy les Hesdin: 6 enfants de la commune participeront à un voyage d'une journée à Canterbury en Angleterre au cours du mois de juin. A cette occasion, le conseil est sollicité pour une participation de 5€ par collégien soit un total de 30€. Le conseil accepte de participer à l'unanimité.

Colis des Aînés: La commission chargée de l'élaboration des colis des aînés de la commune a présenté son choix pour ce Noël 2010. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité. La distribution est prévue le 17 décembre 2010.

Avis du conseil municipal sur l'enquête publique du plan de gestion et de l'entretien de la Ternoise: Celle-ci n'a pas apporté d'éléments nouveaux depuis la réunion du 27 Mai 2010. Aussi, le conseil maintient sa décision (cf Bulletin Municipal N°14).

Courrier du Syndicat d'Initiative: Le président du SI et son bureau fait part au conseil de ses inquiétudes concernant son budget 2011 suite aux baisses importantes des recettes de 2010. Dans ces conditions, il aura de grosses difficultés à assurer le fleurissement de la commune et sa participation financière à la ducasse. Dans un premier temps, le conseil décide de prendre en charge l'achat des jetons qui seront distribués aux enfants de moins de 12 ans de la commune.

Compétence sur le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC): La CCCT ne pouvant assurer cette compétence par décision de Mme la Sous-Préfète, monsieur le Maire propose au conseil qu'elle soit prise par la commune afin d'être en règle avec la législation en 2013. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Mardi 21 Décembre 2010: En ouvrant la séance, Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Louis Demont, conseiller municipal durant 4 mandats. A sa mémoire, le conseil observe une minute de silence.

Courrier de Monsieur Bailleul concernant la constructibilité des parcelles situées rue d'Eclimeux: En raison de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le conseil ne peut pas prendre position sur une éventuelle dérogation (Loi Obligation Agricole de 2006) concernant les constructions dans le périmètre des 100m d'une exploitation agricole. L'avis de la chambre d'agriculture étant repris par la DDE pour l'attribution des certificats d'urbanisme, le conseil ne peut intervenir dans cette procédure.

Demande de subvention de la bibliothèque: Depuis deux ans, la bibliothèque reçoit gracieusement de la Mairie de Lezenne (59) de nombreux livres qui nécessitent plus de rangement. Aussi, la présidente sollicite le conseil pour une subvention exceptionnelle destinée à l'achat du mobilier et à la gestion des livres. Le conseil émet un avis favorable et accorde une subvention de 300€ à l'unanimité.

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) des employés communaux: La loi du 19 février 2007 rendant l'adhésion au CNAS obligatoire, le conseil approuve cette adhésion sans rétroaction. Elle représentera 0,23% de la masse salariale soit environ 1500€ par an.

Questions diverses: Annulation de titres: Monsieur le Percepteur demande l'annulation de titres dus depuis 7 ans d'un montant de 719,88€ pour diverses prestations telles que: ordures ménagères, séjours au centre aéré, etc.....Le conseil accepte cette demande à l'unanimité.**Changement d'opérateur téléphonique:** La proposition d'un changement d'opérateur téléphonique n'entraînant pas d'économies notables sur le budget de fonctionnement, le conseil décide de garder l'opérateur actuel.

CONSEIL MUNICIPAL « JEUNES »

52 jeunes de la commune âgés de 10 à 17 ans étaient invités à une réunion d'information et de présentation du conseil municipal Jeunes le mercredi 22 décembre 2010. Seul un enfant de 10 ans a répondu à l'invitation. Une seule personne a retourné le bulletin-réponse indiquant qu'elle n'était pas intéressée. Malgré le peu d'enthousiasme pour ce projet, nous ne nous décourageons pas et souhaitons montrer son intérêt en organisant lors des vacances de février une animation telle qu'un après-midi « Crêpes ». Ce sera peut-être l'occasion, dans un contexte différent, d'éveiller des vocations et de trouver des candidats pour la mise en place du Conseil Municipal Jeunes.

Les Rendez-vous des Mois de Janvier-Février 2011

Les Voeux du Maire

Vendredi 14 Janvier à 19h

Concours de cartes de la société de pêche:

Dimanche 06 Février à partir de
16h30,

Concours de cartes et Tournoi de Pocker de la JSB Football

Samedi 19 Février à partir de
17h.

Après-midi récréative

Jeunesse:

Mercredi 23 Février à 15h

Congrès sd'arrondissement des Anciens Combattants:

Dimanche 27 Février

Horaires des cérémonies religieuses :

à Willeman: Epiphanie

Dimanche 02 Janvier à 9h30

à Eclimeux:

Dimanche 09 Janvier à 9h30
ou Fillèvres à 11h

à Blangy:

Dimanche 16 Janvier à 11h

à Incourt:

Dimanche 23 Janvier à 9h30

au Fresnoy:

Dimanche 30 Janvier à 9h30

à Wail:

Dimanche 06 Février à 9h30

Eclimeux:

Dimanche 13 Février à 9h30

Blangy:

Dimanche 20 Février à 11h

Béalencourt:

Dimanche 27 Février à 9h30

Les animations ont été très nombreuses en ces mois de novembre et décembre. Nous regrettons de ne pas pouvoir faire un article sur chaque manifestation en raison de la taille de notre bulletin. Veuillez nous en excuser et merci de votre compréhension !

INAUGURATION DE LA MAISON MEDICALE



C'est dans un contexte particulier que s'est déroulée l'inauguration de la Maison de Santé le mardi 09 novembre. En effet, si le projet mené par la communauté de communes a pour objectif principal de lutter contre la désertification des services médicaux dans les zones rurales, celui-ci n'a pu aboutir que grâce à la volonté des élus locaux. Le président B. Boulet ne manqua pas de rappeler à la sous-préfète que les aides de l'Etat étaient trop faibles pour lutter contre ce problème devenu national.

La préoccupation majeure reste maintenant de trouver un médecin. Comme le rappelait M. Massart, maire de la commune: « Maintenant qu'on a l'gaiole, il faut trouver èch l'ougeot ». Après l'échec du docteur roumain, le

cabinet Revitalis continue ses recherches et le Docteur Biencourt, Président de l'ordre des médecins du Pas de Calais, eut l'occasion de rassurer quelque peu l'assemblée à ce sujet mais il faudra faire preuve de patience. Espérons qu' « èch l'ougeot » ne tardera pas à venir .

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2010



C'est par un temps très pluvieux que s'est déroulée la cérémonie du 11 Novembre. Aussi, pour éviter une longue attente sous la pluie, un monument aux morts avait été improvisé à la salle des fêtes et permettait à la cérémonie de se dérouler dans de meilleures conditions. L'hommage fut tout aussi respectueux envers ceux qui ont donné leur vie pour la patrie, A cette occasion, Marcel Massart, porte drapeau, a été mis à l'honneur et a reçu l'insigne et le diplôme pour ses 3 années de dévouement à cette fonction. A cette occasion, M. le Maire et B. Debuire ne manquèrent pas de rendre hommage à M. Barroo, ancien combattant, conseiller municipal et aussi doyen de la commune qui nous avait quittés la veille. La cérémonie s'est terminée



par le traditionnel verre de l'amitié.

LA SAINTE BARBE



Dimanche 12 décembre, le centre de première intervention a fêté la traditionnelle Ste Barbe. Après la cérémonie religieuse, les pompiers, les élus et les habitants de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour mettre à l'honneur quatre soldats du feu: Firmin Wiart, caporal-chef pour 35 ans de présence, puis aux sapeurs Christain Aubriot et Jean-Jacques Béthune, pour 20 ans et Dominique Thuillier pour 15 ans. Au cours de son allocution, M. le Maire rappela que le CPI était intervenu une vingtaine de fois pour des nids de guêpes ou pour vider les caves en 2010. La population ne pouvait que se satisfaire de ce service de proximité pouvant intervenir dans des délais très courts.

L'HARMONIE SE RESTRUCTURE



Après le départ d'Hervé Lambert, le directeur, l'harmonie avait un remplaçant en la personne de Laurent Maillard. Le Président, M. Massart, en raison de son statut de maire de la commune, ne souhaitait plus assurer cette fonction. Lors de l'assemblée générale du 11 décembre 2010, les membres de la société ont officialisé la nomination d' Hubert Louchet (à gauche) en tant que président et de Laurent Maillard (à droite) comme chef de l'harmonie. Ce sont des postes importants et la tâche ne sera pas facile



pour les nouveaux élus mais leur attachement à cette association n'est plus à démontrer. Le soutien des anciens et des formations voisines permettront d'assurer une stabilité des effectifs pour présenter de nouveaux répertoires. Espérons que la saison 2011 sera moins bouleversée qu'en 2010!

Rubrique « PLEINS FEUX SUR »: « LE TELETHON »



Cette année encore, le syndicat d'initiative et les associations de la commune ont réussi à mobiliser un maximum de personnes pour cette cause nationale que sont les maladies génétiques et orphelines. A la suite d'une idée lancée en 1998 par le président du SI Jean-Marie Delmaire, la commune soutient et apporte régulièrement sa pierre à l'édifice du Téléthon. Pendant quelques années, les animations se faisaient



en alternance avec la commune d'Anvin mais depuis 4 ans, celle-ci a rejoint l'organisation assurée par la Communauté de Communes d'Heuchin. Aussi, cet événement se déroule maintenant à Blangy tous les deux ans. Pour l'édition 2010, le SI, l'école primaire, les Eclipses, les randonneurs, les aînés, la JSB, le 12 Lensois, la Gerbe d'Or (TELETHON écrit en bûches de Noël) et les généreux donateurs ont contribué au succès du Téléthon. Lundi 13 Décembre, une petite réception était organisée en mairie, en présence de Mme Solange Duez, déléguée du secteur, pour la remise officielle d'un chèque de 3078,40€. Malgré la crise, la générosité reste de mise. Encore un grand merci à TOUS et rendez-vous en 2012 !

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>
Prochain bulletin: Début Mars 2011